



FORMULAIRE DE DEMANDE

GAZOLE PROFESSIONNEL

(à remplir par le demandeur et à déposer à la Région,
accompagné des pièces demandées en annexe)

INFORMATIONS SUR LE BENEFICIAIRE

N° d'identification :

NOM DE L'ENTREPRISE :

N° SIREN (obligatoire) :

ADRESSE :

.....

Personne à contacter dûment mandatée par l'entreprise :

Téléphone :/...../...../...../..... Télécopie :/...../...../...../.....

Mèl :

Code d'activité de l'entreprise « NAF » délivré par l'INSEE :

	<i>A cocher</i>	<i>N° d'agrément ou de licence ou d'autorisation</i>
Transport public de voyageurs :	<input type="checkbox"/>
Transport public de marchandises :	<input type="checkbox"/>
Taxi :	<input type="checkbox"/>
Ambulance :	<input type="checkbox"/>
Auto-école :	<input type="checkbox"/>

ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE

J'ai l'honneur de demander à M. le Président du Conseil Régional le bénéfice du dispositif « gazole professionnel »
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à me soumettre à tout contrôle, sur place et/ou sur pièces, par toute personne mandatée par la collectivité régionale. En cas de fausse déclaration, le soussigné déclare avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 441-6 du nouveau code pénal.

Fait à, le.....

Signature :

Nom et qualité :

LISTE DES PIECES A FOURNIR :

Pour la première demande de remboursement :

- Extrait K-Bis ou Extrait d'inscription au Répertoire des Métiers de moins de 3 mois ;
- Copie de l'autorisation d'exercer (transports de marchandises ou de voyageurs) ;
- Copie de la licence de transport et/ou de la carte professionnelle (taxis) ou de l'agrément ARS (ambulances) ou de l'agrément auto-école ;
- Copie des cartes grises des véhicules ;
- Copie des contrats de location ou de crédit bail pour chacun des véhicules ;

- RIB original au nom de l'entreprise ;
- Pour les entreprises titulaires de marchés publics, attestation sur l'honneur relative à la liste des véhicules donnant droit au remboursement (*i.e. les véhicules qui ne sont pas utilisés pour les prestations des marchés publics*), en exploitation à partir du 1^{er} janvier 2012 et l'(les) immatriculation(s) correspondante(s)

Pour chacune des demandes de remboursement :

- copie des factures acquittées d'achat de carburant, (mention « payé »), indiquant le véhicule et le volume de gazole acheté
- Dans le cadre de facturation globale, copie des bons de livraison d'approvisionnement indiquant le véhicule (N° d'immatriculation)
- Tableau détaillant les consommations de carburant par véhicule (annexe 1* ou annexe 2**)

* pour les entreprises ayant un code NAF : 4931 Z, 4939 A, 4932 Z, 4939 B ,4941B ,4941 A , 8553 Z, 8690 A

** pour toutes les autres entreprises

Réservé au service pour l'enregistrement de la demande (cachet et date du bureau)

Réservé au service pour l'instruction et la liquidation du remboursement